



# Ville de **CLERMONT**

## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025 DE LA VILLE DE CLERMONT**

**par monsieur le maire Luc Cauchon  
lors de la séance ordinaire du conseil du lundi 11 mai 2026**

---

**Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,**

**Chers concitoyennes et concitoyens,**

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et villes* du Québec (L.R.Q., c.C-19), il me fait plaisir de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Clermont pour l'année 2025.

### **1. États financiers de l'année 2025**

---

Le 13 avril 2026, les états financiers audités de l'année 2025 ont été déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de **7 261 592 \$** en 2025 étaient répartis comme suit :

<i>Taxes</i> .....	5 212 174 \$	
<i>Compensations tenant lieu de taxes</i> .....	175 334 \$	
<i>Transferts</i> .....	704 812 \$	
<i>Services rendus</i> .....	552 236 \$	
<i>Imposition de droits</i> .....	164 496 \$	
<i>Amendes et pénalités</i> .....	15 767 \$	
<i>Autres revenus intérêts</i> .....	156 621 \$	
<i>Autres revenus</i> .....	280 152 \$	<b>7 261 592 \$</b>

Les charges de fonctionnement totalisaient 7 514 170 \$ répartis comme suit :

<i>Administration générale</i>	1 120 133 \$	
<i>Sécurité publique</i>	589 865 \$	
<i>Transport</i>	1 783 723 \$	
<i>Hygiène du milieu</i>	1 823 577 \$	
<i>Santé et bien-être</i>	21 533 \$	
<i>Aménagement, urbanisme et développement</i>	192 241 \$	
<i>Loisirs et culture</i>	1 762 589 \$	
<i>Frais de financement</i>	220 509 \$	7 514 170 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent pour l'année 2025 s'est établi à 785 331 \$.

Une partie de cet excédent est transféré à des réserves déjà établies pour des travaux d'envergure prévus au cours des prochaines années.

Voici l'état du surplus réservé et du surplus non réservé au 31 décembre 2025 :

**Surplus réservé :**

<i>Nettoyage des bassins</i>	159 628 \$	
Programmes d'aide financière (patrimoine, parc industriel, revitalisation)	60 000 \$	
<i>Développement résidentiel (PAAT)</i>	403 772 \$	
<i>Parc industriel (infrastructure et aides financières)</i>	46 153 \$	
<i>Sport élite</i>	704 \$	
<i>Eau potable – infrastructures</i>	139 556 \$	
<i>Réserve aréna (chambre des compresseurs)</i>	142 747 \$	
<i>Réserve infrastructures</i>	90 847 \$	
<i>Réserve imprévus</i>	47 747 \$	
<i>Travaux publics</i>	84 330 \$	1 175 484 \$
<i>Fonds – réfection et entretien de certaines voies publiques</i>		144 661 \$
<i>Réserve élections</i>		32 630 \$
<b>Surplus non réservé :</b>		<b>1 352 775 \$</b>

## 2. Bilan de l'année 2025

---

Les actifs financiers totalisaient 4 824 185 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	2 501 017 \$
Débiteurs .....	2 318 168 \$
Prêts.....	5 000 \$

Les actifs non financiers totalisaient 34 020 419 \$ répartis comme suit :

Immobilisations .....	33 666 518 \$
Autres .....	353 901 \$

Les passifs, pour leur part, représentaient 7 610 671 \$ répartis comme suit :

Dette à long terme .....	6 531 215 \$ (voir note 1)
Créditeurs et revenus reportés .....	906 760 \$
Emprunts temporaires .....	0 \$
Revenus reportés .....	172 696 \$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc 31 233 933 \$.

(Note 1 : la dette réelle est de 6 543 800 \$ ; certaines sommes sont à recevoir suite à du financement du MAMH).

## 3. Rapport de l'auditeur

---

L'audit des opérations financières de l'année 2025 a été confié à la firme Benoit Côté CPA. Le rapport des auditeurs daté du 10 avril 2026 précise que nos états financiers reflètent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Clermont au 31 décembre 2025.

## 4. Conclusion

---

Merci aux membres du conseil et le personnel de la ville de pour la réalisation d'économies et à l'équipe de direction qui travaille continuellement pour l'obtention de subventions afin de réduire les dépenses et le coût des projets. La Ville est choyée d'avoir une équipe qui surveille de près le budget et réussit à terminer l'année avec un beau surplus.

Nous poursuivons donc nos projets comme prévu au budget 2026 et continuer l'entretien et la mise à jour de nos infrastructures et de nos équipements.

*Encore une fois, continuons ensemble à aller de l'avant, car ne pas agir coûte plus cher qu'agir !*

*Luc Cauchon, maire*